

Novembre 2018

Site internet : www.laveyron.fr

DATES A RETENIR



Vendredi 9 Novembre
Dimanche 11 Novembre
Lundi 12 Novembre
Jeudi 15 Novembre
Samedi 17 Novembre
Samedi 24 Novembre

Soirée Jeux dès 18h30 à la Salle Van Gogh à Laveyron.
Commémoration à 10h30 à Laveyron - 11h à Beausemblant
Réunion du conseil municipal à 19h. Ouvert à tous
Collecte de Sang de 15h30 à 19h. Salle Polyvalente de Laveyron
Couscous de l'ADMR à 12h. Salle Pierre Mendès France Albon
Bourse puériculture de 8h à 18h Salle Polyvalente de Laveyron

Samedi 1 Décembre
Vendredi 8 Décembre

Repas des seniors à la Salle Polyvalente de la Ronceraie 12h
Feu d'artifice à partir de 19h



FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE



La Mairie sera exceptionnellement fermée **le 02 novembre, 24 et 31 décembre 2018.**

Merci d'en prendre bonne note sur vos agendas.

LE MOT DE L'ECOLE

Les CM2 à l'exposition « REGARD D'ARTISTE »

Les CM2 de l'école se sont rendus à l'exposition « regard d'artiste », à la Ronceraie.

Un grand merci pour cette invitation de la part de la mairie ! Les élèves ont apprécié le travail des artistes, et ont prévu de poursuivre l'idée de Stéphane Messer : des animaux de la forêt, créés à partir de matériaux naturels récoltés...une exposition dans le pré de la cour d'école devrait voir le jour dans l'hiver !

Expérience en arts plastiques à suivre...!



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE



La cérémonie se déroulera à :
- 10h30 à Laveyron
- 11h00 à Beausemlant
Suivi du verre de l'amitié à Beausemlant.

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du Conseil Municipal **le lundi 12 novembre à 19 h.** Ouvert à tous .



CONCILIATEUR - MEDiateUR



Les permanences du conciliateur-médiateur ont lieu en Mairie le vendredi après-midi de 14h à 18h sur rendez-vous au 04 75 23 02 69.
Madame DANJAUME sera présente **les vendredis 9, 23 et 30 novembre 2018.**

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Nous vous rappelons les conditions d'inscription sur la liste électorale : posséder la nationalité française, avoir atteint la majorité, être domicilié sur la commune depuis au moins six mois.

Pour la liste électorale européenne, les personnes étrangères (d'un pays membre de la communauté européenne), ayant atteint l'âge électoral, peuvent se faire inscrire.

Toute personne répondant aux conditions d'inscription peut se présenter en Mairie munie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile jusqu'au **31 décembre 2018.**



DICTON DU MOIS



« En novembre, s'il tonne, l'année sera bonne » Diction français de 1816

PORTE DE Drôme Ardèche COMMUNIQUE

Sensibilisation des scolaires à la forêt et à l'utilisation du bois en Chambaran



Pour l'année scolaire 2018-2019, 8 classes ont été sélectionnées dont Laveyron.

Il sera donc proposé une première journée d'initiation à la notion de « filière forêt bois » et d'appréhension de la variété des métiers et des possibilités de valorisation du bois.



La seconde journée sera consacrée à des ateliers de transformation du bois.

DON DU SANG (article fourni par l'association)

L'EFS (Etablissement Français du Sang), organisera sa collecte de sang

JEUDI 15 NOVEMBRE 2018

de 15h30 à 19h

salle polyvalente de la Ronceraie



Pour les nouveaux donneurs, merci de bien vouloir vous munir de votre pièce d'identité, sans laquelle nous ne pourrions vous prélever.

Amis donneurs, nous comptons sur vous car les besoins sont toujours très importants tout au long de l'année.

Encore un grand merci à la municipalité de Laveyron qui a accepté de mettre sa salle à notre disposition en accord avec Beausemblant qui regrette cette situation bien pénible. Vous qui lisez ce journal n'hésitez pas à diffuser autour de vous, auprès de vos amis et connaissances des communes alentours, ANDANCETTE, ALBON, BEAUSEMBLANT.

L'ANIMATION LAVEYRONNAISE (article fourni par l'association)



Le samedi 1er décembre, le repas traditionnel réunira nos aînés et sera offert aux personnes de 67 ans et plus!

Qu'ils soient de Laveyron ou de Beausemblant, ils seront chaleureusement accueillis par les membres de l'Animation Laveyronnaise et du conseil municipal de Beausemblant.

Des invitations ont été lancées, à vous de vous inscrire. Le prix du repas pour les conjoints ou accompagnants sera de 23,50 €.

Inscrivez-vous avant le 3 novembre impérativement pour Laveyron.

Le samedi 8 décembre, spectacle pyrotechnique, parc de la Ronceraie

COLIS DE NOEL



Cette année le colis de Noël de nos aînés, qui ne participent pas au repas et qui l'ont réservé, sera distribué **le jeudi 13 décembre entre 15h et 17h.**

Les membres de la Commission Sociale vous accueilleront avec convivialité à la Salle Monet du Domaine de la Ronceraie.

ADMR ALBON-BEAUSEMBLANT-LAVEYRON (article fourni par l'association)

Vous souhaitez passer un bon moment, vous souhaitez manger un bon et copieux couscous. Rendez-vous le



samedi 17 novembre 2018 à Albon à partir de 12h,

Ce couscous annuel permet de faire connaissance, de se rencontrer, de passer un moment de convivialité.

Pour notre association la recette de cette manifestation nous permet d'apporter un peu de soutien aux salariées (cadeaux de Noël, départ à la retraite, cours de secourisme...) pour les bénéficiaires une petite attention en fin d'année, un peu d'aide à certaines familles..

Merci pour votre accueil à chacun de nos passages à vos domiciles, rendez-vous le 17 novembre à Albon.

Réservation auprès de Sylviane GACHET au 06 73 12 93 91

C'est Pas Du Jeu ! (article fourni par l'association)



A quoi voulez-vous jouer lors de notre prochaine soirée-jeux ?

Colt Express, Azul, Dixit ou magic Maze ?



Venez tester nos jeux ce vendredi 9 novembre à partir de 18h30 salle Van

ESND (article fourni par l'association)



Votre club de l'Entente Sportive Nord Drôme organise une matinée boudin le

**Dimanche 11 novembre 2018
Au stade de Saint Martin des Rosiers**

L'ESND, plus qu'un club, une famille !

JUDO (article fourni par l'association)

LANCEMENT REUSSI POUR LE JUDO LIBRE AU JCSV!

Désireux de se renouveler continuellement et de placer le plaisir et la satisfaction de ses adhérents au centre de ses préoccupations, le Judo Club Saint-Vallierois vient tout juste de mettre en place un cours de judo libre.

Assuré le vendredi soir pour les ados et les adultes, ce cours a pour but simple mais néanmoins ambitieux de permettre à chacun d'établir son propre programme, en fonction de ses besoins, ses envies, son inspiration du moment...



Après un échauffement commun, chaque participant choisit le sujet qu'il désire approfondir - judo technique, randoris

(« combats »), ne-waza (judo au sol), jujitsu ou encore travail des katas en vue d'un passage de grade - tout en bénéficiant de l'accompagnement des encadrants du cours.

Et c'est sur les chapeaux de roues que ce nouveau cours a été inauguré.

En effet, pour son lancement, le **vendredi 12 octobre**, 6 judokas étaient présents et ont partagé leur passion pour le judo lors d'une séance très physique, principalement axée sur le cardio et le renforcement musculaire.

Après ce travail physique, nécessaire en ce début de saison, les judokas ont pu travailler les chutes, les saisies, le placement, pour finir sur des randoris endiablés !

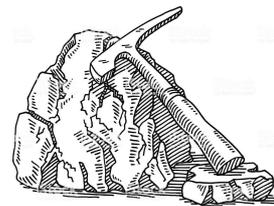


CLUB DE GEOLOGIE (article fourni par l'association)

Samedi 29 septembre 2018, a eu lieu l'assemblée générale du Club de Géologie de Laveyron.

Cette association qui vient de fêter ses deux ans d'existence compte maintenant **une trentaine** d'adhérents qui malheureusement n'ont pu être tous présents.

Le Président Pierre Noyaret, après avoir remercié Monsieur le Maire de sa présence et de son soutien fait le bilan de l'année écoulée, aidé en cela par le nouveau co-président Patrick Carrier. Celui-ci a présenté un reportage-photo des sorties organisées par l'association. 9 journées studieuses et instructives (mais toujours conviviales) où ont été abordés tous les sujets concernant la géologie, la paléontologie et la minéralogie de notre belle région Ardéchoise et Drômoise.



Pierre Noyaret propose ensuite sorties et manifestations pour 2019, dont le **1er salon aux minéraux les 19 et 20 janvier 2019** qui devrait attirer de très nombreux passionnés, mais plaire aussi, nous espérons, aux Laveyronnais.



Une sortie dans la vallée du Doux

SOU DES ECOLES (article fourni par l'association)



Le Sou des Ecoles de Laveyron, l'association qui vous donne envie de retourner à l'école

**VOUS SOUHAITEZ GAGNER DE LA PLACE DANS VOS PLACARDS, VOTRE GARAGE ?
VOUS SOUHAITEZ GAGNER UN PEU D'ARGENT
AVANT LES FETES DE FIN D'ANNEE ?**

**VOUS SOUHAITEZ ACHETER DU MATERIEL D'OCCASION
ET DE QUALITE ?**



Il reste encore quelques tables
alors *n'attendez pas pour réserver !*

contact : 06.01.71.13.12

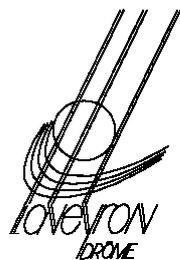
06.79.23.41.18

soudesecoleslaveyron@gmail.com



LE SOU DES ÉCOLES A FÊTÉ HALLOWEEN ET LE DÉBUT DES VACANCES DE LA TOUSSAINT. LES BÉNÉVOLES SE SONT TRANSFORMÉS EN SORCIERS POUR VENDRE LEURS EFFRAYANTS GÂTEAUX CONFECTIONNÉS PAR LES PARENTS D'ÉLÈVES. A CETTE OCCASION, DES COURGES ÉTAIENT ÉGALEMENT PROPOSÉES À LA VENTE.





L'écho Laveyronnais

ABREGE DU CONSEIL MUNICIPAL

08 octobre 2018

Bail Commercial : autorisation de signature d'un protocole d'accord

Monsieur le Maire rappelle qu'un bail commercial a été signé avec le gérant du Relais des Mailles à compter du 1^{er} septembre 2007 pour une durée de 9 ans. Depuis le 1^{er} septembre 2016, ce bail a été reconduit tacitement.

Ce bail prévoit un loyer pour la partie habitation et un loyer pour la partie commerciale.

A la suite d'un contrôle des autorités sanitaires (DDT) ayant mis en évidence l'obligation de réaliser des travaux de mise en conformité des locaux (création de vestiaires), la Commune doit prendre en charge la réalisation de ces travaux. Il a également été décidé d'en profiter pour réaliser un projet d'aménagement plus large prévoyant un réaménagement des locaux intérieurs ainsi que des terrasses et des abords.

Il est proposé au Conseil :

- DE VALIDER le projet de protocole d'accord.
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ce protocole d'accord.

DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Avis sur ouvertures dominicales des magasins alimentaires

Le conseil municipal,
Vu la demande formulée par courrier par le magasin ALDI le 24/09/2018,

Il est proposé au Conseil :

- DE DONNER un avis favorable sur le projet d'ouvertures dominicales 2018 des commerces de détail alimentaires à savoir 2 ouvertures dominicales aux dates suivantes :
les dimanches 23 et 30 décembre,
- DE PRÉCISER que les dates seront définies par un arrêté du Maire,

DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Adhésion au contrat de groupe d'assurance des risques statutaires du CDG 26

Le Maire rappelle :

que la commune a, par mandat en date du 05/02/2018, demandé au Centre de Gestion de la Drôme de souscrire pour son compte un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge.

► Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL / garantie optionnelle :

Risques assurés : Décès + accident et maladie imputable au service + longue maladie, maladie longue + maternité (y compris les congés pathologiques) / adoption / paternité et accueil de l'enfant + maladie ordinaire + Temps partiel thérapeutique, mise en disponibilité d'office pour maladie, infirmité de guerre, allocation d'invalidité temporaire :

TOUS LES RISQUES,
avec une franchise de 15 jours par arrêt en maladie ordinaire à un taux de 4.95 %

► Agents titulaires ou stagiaires et non titulaires affiliés IRCANTEC / garantie optionnelle :

Risques assurés : Accident et maladie professionnelle + grave maladie + maternité (y compris les congés pathologiques) / adoption / paternité et accueil de l'enfant + maladie ordinaire + reprise d'activité partielle pour motif thérapeutique :

TOUS LES RISQUES, avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire à un taux de 1,30 %

DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Cession des parcelles B 1835

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la délibération du 3 avril 2018 par laquelle il avait été décidé de céder une partie de la parcelle B 198.

Les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

Il est proposé au Conseil :

- DE CEDER la parcelle B 1835

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à régulariser cette cession par acte notarié et à signer tout document afférent à ce dossier.

DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

DIVERS

Projet de réaménagement du Relais des Mailles et de construction d'un commerce et d'un logement :
Présentation de l'avancement des travaux du Relais des Mailles.